

BSN 8 – Vendredi 18 novembre 2011 (Paris, CNRS)

Compte rendu synthétique

Présents :

F. André (DIST-CNRS), J-P Aynié (ABES), S. Bauin (DIST-CNRS), R. Bérard (ABES), J. Bernon (AURA), C. Cassiau-Haurie (BNU Strasbourg), C. Ceroni (ABES), G. Cobolet (BIUS), J. Gillet (INIST-CNRS), S. Groudiev (MISTRD), J. Kalfon (SCD Paris 5), D. Lechaudel (INIST-CNRS), F. Lefèvre (ADBU), O. Luguern (CNRS, Bib maths ENS, RNBM), A. Sillet (BIUS), J-L Thomin (CNRS, Bib maths Nice, Renatis), C. Vial (CADIST Sciences et techniques), M. Zeller (CADIST SHS)

Excusés : R. Chamarat (CADIST science politique, éco, gestion), C. Gandois (SCD Limoges), D. Pelaprat (INSERM)

En amont de la réunion ont été communiqués les documents relatifs à l'étude sur les scénarios de convergence entre SUPEB et REFDOC. Ces documents (l'étude synthétique et ses 7 annexes) seront mis à disposition sur les sites de l'ABES, de l'INIST-CNRS et de l'AURA.

1. Présentation des résultats de l'étude menée par l'INIST-CNRS et l'ABES

1.1. Besoins et typologies des utilisateurs, des fournisseurs et des services.

Quel que soit le scénario retenu, le service de FDD sera ouvert à des utilisateurs auxquels correspondront des services délivrés par des fournisseurs selon des tarifs différents. Les fournisseurs (CADIST, services de PEB des universités, INIST-CNRS) devront se prononcer sur l'ensemble de ces éléments, les critères d'accès à la ressource dépendant de l'utilisateur et de la ressource demandée. Des typologies d'utilisateurs, de fournisseurs et de services ont été établies sous la forme de définitions et de tableaux (cf. annexes 3 et 4). Ces derniers devront être renseignés par les parties concernées afin de déterminer quels seront les modules fonctionnels à développer dans la nouvelle interface.

Étude fonctionnelle par l'équipe INIST-CNRS / ABES à partir des typologies utilisateurs, services, fournisseurs, ressources, modes de livraison pour déterminer les fonctionnalités.

→ Reprendre les tableaux (ajouts d'intitulés des rubriques) des annexes 3 et 4, définir précisément les modes de fournitures possibles et indiquer des consignes claires pour les remplir aux CADIST et services de PEB ;

→ Tenue de réunions par CADIST et services de PEB pour remontée des tableaux à l'équipe INIST-CNRS / ABES ;

→ Ajouter les fonctionnalités de « demandes libres » localisées et non localisées ;

→ Intégrer une réflexion sur comment ouvrir le nouveau système à d'autres réseaux régionaux ou thématiques.

→ Détailler les fonctionnalités et les chiffrer

Date remise de l'étude avec chiffrage du coût du scénario : fin mars 2012

1.2. Les 3 scénarios : voir étude et annexes 1 (processus de commandes) et 7 (schémas fonctionnels)

Une précaution préalable : ne pas confondre site unique de FDD et système unique de prise de commande. Les catalogues existants (Sudoc, SIGB des établissements, REFDOC)

demeureront pour la recherche et renverront vers l'interface de prise de commande (bouton RefDoc).

3 scénarios ont été étudiés : les scénarios 1 et 2 consistent en une intégration plus ou moins poussée de SUPEB dans REFDOC. Le scénario 3 propose une solution intégrée avec le développement d'une nouvelle interface de FDD.

Jugé plus clair et plus fonctionnel, **le scénario 3 est retenu**. Il offre l'avantage d'un outil intégré offrant une interface unique au professionnel et évite les risques liés à l'interconnexion de 2 systèmes différents (SUPEB et REFDOC).

Des conséquences prévisibles sont évoquées :

- l'augmentation du coût facturé à l'utilisateur de l'ordre de 40 % pour le service de FED en raison de l'application d'une TVA à 19,6 % et du droit de copie électronique des éditeurs (ce dernier applicable quel que soit le schéma de modernisation car lié à l'offre de ce nouveau service);
- la baisse des demandes d'articles dans les services de PEB, surtout ceux spécialisés en Sciences, Technologie et Médecine, l'INIST-CNRS pouvant être choisi comme fournisseur de 1^{er} recours en raison de son fonds et de la rapidité de son service.

Ces conséquences appellent une préparation profonde au changement induit par le projet : tous les partenaires doivent y être associés, aussi bien petits que gros fournisseurs.

Ce scénario appelle une gouvernance partagée de RefDoc entre le CNRS et l'enseignement supérieur.

Le scénario 3 est retenu.

1) Conduite du changement

→ Un positionnement politique devra être adopté et le MESR devra accompagner ce changement.

→ Impliquer toutes les parties concernées (INIST-CNRS, CADIST, services PEB, AURA dans les groupes de travail qui permettront :

- de déterminer les fonctionnalités de la nouvelle interface de FDD.
- de travailler au chantier documentaire (convergence documentaire et acquisitions)
- de mettre en avant les avantages attendus de ce nouveau dispositif

2) Estimation du coût de réalisation du scénario 3 pour fin mars 2012

2. Point d'étape sur les recommandations de BSN 8

À l'issue de la première réunion BSN 8 du 17 juin 2011, les membres de BSN 8 avaient fait part de la nécessité de lancer, en parallèle du travail mené, des réflexions sur :

- la convergence documentaire ;
- des négociations au niveau national sur les questions juridiques posées par la fourniture électronique de document et l'application de l'exception pédagogique ;
- l'articulation entre BSN 8 et BSN 1 (acquisition des archives de l'édition scientifique et abonnement aux revues scientifiques). Une des recommandations de BSN1 inclut la conservation partagée.
- en raison de la législation sur le commerce électronique et sur le droit de reproduction, un accompagnement juridique par les tutelles est indispensable tout au long du projet.

Actions pilotées par le MESR :

→ **Convergence documentaire, acquisitions et conservation partagée:** lancement immédiat de groupes de travail impliquant les CADIST, l'INIST-CNRS, les bibliothèques universitaires

→ **Exception pédagogique et de recherche :** négocier un accord cadre avec le ministère de la Culture (cf recommandation de BSN)

Résumé des actions à mener pour fin mars 2012:

- 1) réaliser l'étude fonctionnelle**
- 2) estimer le coût du scénario 3**
- 3) organiser une 3^{ème} réunion BSN 8 pour valider l'étude avant transmission aux tutelles**